

Le  
9

# Les Métèques

par



**URBAIN GOHIER**

La lâcheté suprême :  
Céderons-nous le Congo ?

# L'ŒUVRE

L  
1638

8<sup>e</sup> ANNÉE — N° 41 12 Octobre 1911  
220, Fg St-Honoré (8<sup>e</sup>) PAR AN : 10 FRANCS

Demandez à L'ŒUVRE :

# LE BOTTIN DU FAVORITISME

avec une préface de

**T. STEEG**

*Ministre de l'Instruction Publique*

Ce volume, dû à la collaboration de nombreux fonctionnaires de toutes les administrations, indique par ordre alphabétique toutes les nominations irrégulières et scandaleuses faites par les ministres au profit de leurs créatures. C'est

## LE GOTHA DE L'ARRIVISME

Ce livre, qui ne contient que des noms, des dates, des chiffres et des statistiques, n'a pas seulement un très grand succès parmi les fonctionnaires ; c'est le plus accablant des réquisitoires que l'on ait dressé jusqu'à ce jour contre le régime de fraude, de pillage et d'anarchie qu'est devenue la présente république.

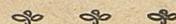
L'ŒUVRE envoie franco

## LE BOTTIN du Favoritisme

pour 1 fr. 25



## La Défense française : Les Mètèques



Au sujet des innombrables Juifs et autres étrangers dont je dénonce l'intrusion dans la presse parisienne, même dans les emplois politiques de la grande presse, on me fait une objection : « Mais ils sont Français ! ils sont naturalisés ! »

Vraiment ?

Le décret de naturalisation peut avoir des conséquences légales ; il peut donner à l'étranger la jouissance de nos droits civiques et politiques ; il en fait un Français exactement dans la même mesure que le baptême de Gorenflot faisait de sa poularde une carpe.

Décret de naturalisation, décision d'un jury d'honneur, fait du Prince, tout ça n'est que fiction.

Nantie des droits de citoyen, une femme restera femme.

Qualifié Français sur un grimoire, un Hébreu reste Hébreu, comme un Congolais reste Congolais, comme un Annamite reste Annamite, avec ses particularités intellectuelles, morales, physiologiques, et son hérédité de quarante ou cinquante siècles.

~~11638~~

8.P 2884

Pensez-vous que la signature de Fallières efface dans un être vivant cinquante siècles d'hérédité ?

La théorie « qu'il n'y a point de races » est d'une bêtise si grossière qu'elle fait reculer même les instituteurs primaires, pourtant soucieux d'étonner les populations et d'émettre des idées saugrenues.

Il y a des races d'hommes comme il y a des races de chiens. Il y a autant de ressemblances et autant de différences entre un Danois et un Chinois, entre un Ecossais et un Sicilien, entre un Russe et un Espagnol qu'entre un fox-terrier et un épagneul, entre un caniche et un lévrier : le même nombre de pattes, les mêmes fonctions physiques, et des mœurs, des aptitudes, des instincts tout opposés.

A la longue, à force de croisements, les différences s'atténueraient. Mais les Hébreux ne se sont jamais mêlés aux peuples qu'ils infestent. Chez nous, il n'y a de mariages mixtes que chez les aristocrates dégénérés en quête d'argent pour la noce imbécile, et chez les Q. M. en quête d'argent pour la capture du portefeuille.

Que des Juifs et d'autres étrangers, naturalisés d'hier, soient pourvus chez nous de mandats ou de fonctions politiques (comme les frères Reinach et le Gruenbaum-Ballin de Francfort); c'est un scandale; et c'est une folie. Ces gens, même s'ils étaient bien intentionnés, ne pourraient rien comprendre aux hommes et aux choses de France. Ils sentent toujours à l'opposé de ce que nous sentons. Ils exècrent

ce que nous aimons; ils aiment ce qui nous répugne.

Et ils sont nécessairement prêts à toutes les trahisons.

Quand la tentation assaille un fonctionnaire ou un journaliste français, quelle que soit sa faiblesse morale, quels que soient ses besoins d'argent, il a honte de trahir les siens; il éprouve même à cet instant des attendrissements, des pudeurs, des affections dont il ne se croyait peut-être plus capable; il peut résister; il résiste.

Mais quand un Hébreu, devenu fictivement Français parce que le hasard l'a poussé en France, comme il serait devenu Anglais s'il avait passé la Manche, ou resté Allemand s'il n'avait pas franchi le Rhin, trouve une occasion de gagner la forte somme en nous trahissant, qu'est-ce qui peut le retenir ?

Je disais l'autre jour : il se moque de notre *Joconde* autant que nous nous moquons de la perruque de son Absalon.

Je dis maintenant : il se moque de notre France autant que nous nous moquons de sa Palestine.

Or, je déclare cyniquement que, si je pouvais m'enrichir en vendant les ruines du Temple de Jérusalem au British Museum et l'Arche à un collectionneur américain, je n'hésiterais pas une seconde.

C'est ce que les Hébreux politiques, fonctionnaires, journalistes, intermédiaires diplomatiques ou financiers *ne peuvent pas ne pas faire*.

Leur intérêt les y pousse; et leur haine fu-

rieuse de la France, du génie français, du caractère français, leur rancune de nos mépris, leur appétit de destruction les y déterminent.

Voilà pourquoi, le péril extérieur approchant, de terribles **mesures de salut public** s'imposeront aux bons citoyens.

Et comme les mêmes maux appellent les mêmes remèdes, les Russes proposent en ce moment à Pétersbourg ce que je proposais ici un mois plus tôt. A la suite de l'assassinat du premier ministre Stolypine par le Juif Bagrof — (à la fois « étudiant révolutionnaire » et policier) — l'Union des nationalistes a réclamé certaines précautions contre la race funeste : entre autres, l'interdiction pour les Hébreux de dissimuler leur nationalité sous des noms « chrétiens ». Il faudrait dire : des noms russes et, chez nous, des noms français.

C'est un des articles du programme que je formulais dans l'*Œuvre* du 14 septembre. Tous les peuples seront forcés d'y venir.

URBAIN GOHIER.

---

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Ce sont pour nous de gros frais, mais si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

Nous n'avons pas, nous ne voulons pas avoir d'autres ressources.

---

## La Défense Française

*Demandez dans toutes les Librairies*

# LE RÉVEIL

Par Urbain GOHIER

Garder une patrie,  
Refaire un peuple.

*Voici le livre que nous attendions, et c'est Urbain Gohier qui devait l'écrire. Le Réveil ! Consciente des hontes du « régime abject » et des périls extérieurs, la France se réveille, se ressaisit, se retrouve !*

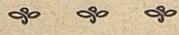
*Dans ce livre vigoureux et bienfaisant, Urbain Gohier étudie la question juive, telle que les derniers événements l'ont posée. Nous n'avons pas besoin d'apprendre aux lecteurs de l'Œuvre avec quelle fougue, quelle âpreté, quelle juste et terrible ironie, Urbain Gohier mène campagne contre Israël. Cette campagne, il la poursuit ici avec plus d'ardeur que jamais.*

*Mais le Réveil n'est pas seulement une œuvre de polémique. Sur la couverture, le sous-titre : Garder une patrie, refaire un peuple est un programme nationaliste, qu'Urbain Gohier expose et développe magnifiquement.*

L'ŒUVRE envoie franco LE RÉVEIL pour 1 fr. 50



# Il y a Traîtres et Traîtres



Ces deux lettres m'arrivent de l'île des Pins. Nos lecteurs ne peuvent se méprendre sur la nature du sentiment auquel j'obéis en les publiant. Je suis mal renseigné sur les circonstances où Berthon fut condamné; mais si l'homme est coupable, la femme qui plaide sa cause est digne de notre respect.

Sans nous prononcer sur l'affaire elle-même, nous pouvons au moins sur un point donner raison à celle qui nous écrit : elle s'indigne à bon droit de la manière si différente dont on traite les hommes qui sont accusés ou convaincus de trahison.

Il est évident que si son mari était Juif comme Maimon, jamais on ne l'eût déporté à l'île des Pins. Ou, si on n'avait pu empêcher ses juges de le condamner, on aurait immédiatement trouvé le moyen de reviser son procès, de le nommer commandant et officier de la légion d'honneur.

Mais pourquoi Mme Berthon ne parle-t-elle que de Rouet et de Maimon ? Ignore-t-elle que non seulement leur principal complice André Tardieu est encore en liberté, mais qu'il préside actuellement négociations entre la France et l'Allemagne ? N'est-ce pas lui qui, en ce moment même, aide de tout son pouvoir l'empereur Guillaume à nous dépouiller du Congo ?

Je ne sais pas au juste de quel crime fut accusé Berthon; mais il est évident que, si au lieu de vendre à l'Allemagne une baïonnette hors d'usage

ou un boulon de mitrailleuse, il avait eu l'idée de lui livrer une de nos colonies, il dirigerait aujourd'hui, dans le plus grand journal de France, le service de la politique étrangère et serait la coqueluche des ambassades. Berthon n'a peut-être eu qu'un tort : c'est de ne pas avoir travaillé sur une assez grande échelle.

G. T.

Île des Pins, le 7 août 1911.

Monsieur,

*Celle qui prend la liberté de vous adresser ces lignes est la femme du malheureux qui, en juillet 1908, fut condamné à la déportation simple pour une prétendue haute trahison.*

*Je suis venue, sur l'intervention de M. Clemenceau, alors président du conseil, rejoindre mon mari sur cette triste terre de l'île des Pins, où vécurent naguère les 3.400 déportés de la Commune, et où nous sommes seuls aujourd'hui, sur des ruines, au milieu de Canaques gouvernés par quelques moines Maristes.*

*Voici trois ans bientôt que la Parisienne que j'ai été vit là, et je vous prie de croire que, n'était la satisfaction du devoir accompli, cela n'aurait rien de drôle !*

*J'ai gardé le silence et j'ai tout supporté aux côtés de mon mari malheureux, sans me plaindre, consolée par quelques sympathies de braves gens témoignées là et là.*

*Mais, aujourd'hui, une iniquité me bouleverse et me fait sortir de ce long silence. C'est l'affaire Rouet-Maimon.*

*Après avoir pris conseil, j'ai pensé à faire entendre une protestation.*

*Je vous l'adresse, Monsieur, en vous suppliant,*

au nom de la justice et du droit, de lui faire donner toute la publicité possible.

J'ai la conviction, puisée dans vos écrits même, que la confiance que je mets en vous ne sera pas déçue et que vous ferez quelque chose, si peu que ce soit, pour mon mari, victime d'une comédie policière où « on a tâché d'ennoblir la pauvreté des faits par l'importance de l'accusation ».

Ce « si peu que ce soit » peut déterminer une mesure de grâce, tout au moins cette commutation en bannissement que déjà, lors de mon départ, des gens autorisés m'avaient fait entrevoir comme prochaine.

Veuillez, etc.

GERMAINE BERTHON.

Ile des Pins (Nouvelle-Calédonie).



Ile des Pins, le 3 juillet 1911.

Monsieur,

Voici trois années bientôt que je vis à l'Ile des Pins, aux côtés de mon mari condamné à la déportation simple pour haute-trahison, et qu'il était de mon devoir de venir rejoindre.

Pendant ces trois années, j'ai gardé un silence absolu, confiante dans une mesure de clémence qui viendrait arracher — ne serait-ce que par une commutation en bannissement — mon mari à l'horrible exil qu'est la déportation dans cette île perdue, dépourvue des ressources les plus indispensables, où nous devons pourtant pourvoir à tous nos besoins par nos propres moyens et où nous vivons au milieu de canaques hostiles, dans le plus complet isolement.

Aujourd'hui, je ne puis m'empêcher de rompre ce silence.

Les journaux qui m'apportent ici les détails de l'affaire Rouet-Maimon, annoncent que cette affaire, qualifiée **espionnage**, va être renvoyée en correctionnelle où elle est sans doute jugée à cette heure.

Voici donc un haut fonctionnaire d'un rang élevé, un vice-consul, investi, dans le plus fermé des ministères, de fonctions qui le font gardien et dépositaire des secrets de la France : il livre ces secrets confiés non seulement à sa foi patriotique, mais encore à son honneur de fonctionnaire... La Justice répond : « Espionnage, loi du 18 avril 1886, 2 à 5 ans de prison. »

Mon mari, lui, n'est rien du tout, ni fonctionnaire, ni officier, — car, en vérité, peut-on appeler ainsi sérieusement un territorial, officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe du service des hôpitaux ? On l'arrête, lui aussi, pour espionnage. Mais l'instruction, pourtant longue et serrée, ne peut établir qu'il ait jamais eu en mains l'un quelconque de ces **documents secrets** dont la possession, aux termes de la loi de 1886, est l'élément constitutif de l'espionnage.

Alors on ne se tient pas pour battu.

Il y a dans le code, au chapitre des crimes politiques, un article 76, **élastique et vague**, que les seuls tribunaux militaires invoquent dans quelques cas très graves, pour combler une lacune de leur code, mais qui, de mémoire judiciaire, n'a jamais été employé contre un simple citoyen, sinon jadis au temps des émigrés. Cet article-là ne réclame aucune précision juridique. On l'exhume. C'est la Haute-Trahison, avec, comme juridiction, la Haute-Cour de justice ou la cour d'assises, et comme peine, la

mort (avant son abolition en matière politique) et la déportation perpétuelle.

Condamné sur l'énormité du mot, bien plus que sur la réalité des charges, à une voix de majorité, et avec circonstances atténuantes, mon mari que tant de gens pensaient voir acquitté, a été déporté...

Une telle différence de traitement n'est-elle pas révoltante ? Je le demande à tous ceux qui ont le souci de la justice et de l'égalité devant la loi, j'en appelle au simple bon sens !

D'un côté, le haut fonctionnaire, en qui l'État met sa confiance, riche, bien apparenté, pourvu d'amitiés puissantes : celui-ci, en livrant les secrets à lui confiés, ne commet qu'un « délit » et n'encourt qu'une peine de prison.

De l'autre, un citoyen obscur, d'humble condition, n'ayant jamais notoirement possédé, ni par conséquent pu livrer aucun document secret.

Pour celui-là, c'est le crime politique, la haute trahison, la déportation à vie !

GERMAINE BERTHON.

*Demandez dans toutes les librairies*

## LE RÉVEIL

PAR

URBAIN GOHIER

1 fr. 25

— 10 —

---

# AUTOUR

de la

# CATASTROPHE

---

L'explosion de la *Liberté* a fait quatre cents victimes, morts ou blessés.

Dans ce nombre, pas un Juif.

Mais parmi les fournisseurs qui gagneront des millions sur le cuirassé à construire, il y en aura, des Juifs !

Comme il y en a parmi les journalistes et les politiciens qui pérorent sur les cadavres de nos Français.

*Paris-Journal* rapporte que, le jour du lancement de la *Liberté*, Mme Thomson-Crémieux, femme du ministre, prononça ce mot lapidaire : « Avec un nom aussi français, le navire devrait vivre autant que la *Liberté* elle-même ! »

Pour « faire pendant » au cri de Crémieux-Thomson devant des débris de l'*Iéna* : « Vive la France ! »

L'impudence de ces gens est inouïe.

Quand on s'appelle Crémieux, on ne doit

— 11 —

prendre la parole qu'à Jérusalem ; quand on s'appelle Thomson, on doit retourner à Malte et se taire.

L'enquête commence.

A l'hôpital de Saint-Mandrier, le quartier-maître canonnier déclare (*Matin*) au docteur Laurais :

Après la première explosion, un sous-officier cria à un enseigne :

Lieutenant, nous sommes perdus, il faut noyer les poudres.

— Impossible, répondit le chef, je n'ai pas d'ordres.

En effet, cette suprême décision ne peut être prise que par le commandant du bord.

Quand le commandant est en bordée, il n'y a qu'à sauter. C'est ce qu'a fait la *Liberté*.

Il est vrai que le commandant avait affirmé l'excellente tenue des poudres (Imbécillité ? ou pot de vin ?).

Nous avons expliqué de quelle manière sont passés les contrats qui permettent aux fournisseurs de livrer à des prix exorbitants des coques, des chaudières, des canons et des munitions sans valeur.

Il faut savoir aussi comment sont donnés les commandements. Je rappellerai cet exemple, qui caractérise le régime :

Le commandement du *Chanzy*, croiseur de la marine française, étant vacant, le chef d'état-major général présente trois noms d'officiers au choix du ministre Crémieux-Thomson : « Bien, bien, dit le ministre ; celui-ci... ou celui-là... Ah ! mais non, sapristi ! Je l'ai promis, le *Chanzy*. » « A qui, monsieur le ministre ? » — A qui?... C'est que je ne sais plus. Demandez donc à Valentine. »

Le chef d'état-major va trouver Mlle Valentine Thomson. « A qui le *Chanzy* ? » — « Le *Chanzy* ? c'est vrai ! j'ai oublié le nom. Amiral, demandez donc à mon sculpteur. »

On s'informe auprès du sculpteur qui faisait alors le buste de Mlle Thomson. — « Hein ? répond l'artiste ; le *Chanzy* ? Ma foi, je n'y pensais plus. Attendez que je me rappelle. C'est une espèce de grand type tout déplumé, que j'ai rencontré chez Fursy. Quel diable de nom m'a-t-il donné ? Je dois avoir encore sa carte dans une de mes poches. »

On cherche, on retourne les poches ; on finit par trouver la carte du commandant Mauger.

Cet officier, qui faisait naguère des chansons pour le *Chat Noir*, avait en effet échangé des bocks à la *Boîte à Fursy* avec le sculpteur de la fille de M. Thomson, et lui avait demandé entre deux soucoupes un bon commandement, aussitôt promis.

Ainsi fut conduit à sa perte le croiseur *Chanzy*. Les commandants du cuirassé *Sully* et du croiseur *Jean-Bart*, voués aussi à la catastrophe, avaient été nommés de la même façon.

Le commandant de la *Liberté* a été nommé,

comme le bibliothécaire du ministère de la Marine, pour payer la complicité de l'*Humanité* et de la bande Jaurès dans les tripotages de Thomson-Crémioux.



Depuis l'explosion de la *Liberté*, l'*Humanité* combat avec acharnement l'hypothèse d'un crime; elle ne veut pas d'autre coupable que la poudre B, dont le commandant Jaurès attestait l'excellente tenue. Ainsi, l'*Humanité* même prononce la condamnation du chef incapable ou vénal.



Rapprochement, concordance :

Pour exécuter le « coup » d'Agadyr, l'Allemagne a besoin de paralyser la mobilisation des forces françaises. M. Jaurès, directeur de l'*Humanité*, déclanche **malgré les ouvriers** la grève des cheminots.

Ensuite, il se sauve dans l'Argentine.

Pour formuler, après avoir franchi heureusement la liquidation financière de septembre, de nouvelles exigences, l'Allemagne a besoin de paralyser la mobilisation des forces françaises. Comme par hasard, la catastrophe de Toulon anéantit un cuirassé et rend indisponibles pour plusieurs mois trois autres vaisseaux d'égale force.

Et le commandant Jaurès se sauve dans le Tarn...

URBAIN GOHIER.



## Comment on pourrait faire sauter toute l'Escadre.

*Nous publions, telle qu'elle nous a été communiquée, cette lettre adressée par un de nos lecteurs au Ministre de la Marine. Est-il besoin d'en souligner l'intérêt?*

Monsieur le Ministre de la Marine,

On accuse depuis quelques jours la poudre B d'être la cause initiale de la perte des 300 marins morts avec la *Liberté* en rade de Toulon.

Permettez que je vous donne, moi, simple citoyen, des renseignements qui donneront un nouveau cours à vos investigations, et, peut-être, vous permettront de mettre la main une bonne fois sur le coupable.

Tout d'abord, pourquoi est-ce la *Liberté* qui a sauté?

Est-ce hasard ou volonté occulte? Toujours est-il que, si j'avais été chargé d'embouteiller l'escadre de la Méditerranée dans la rade de Toulon, c'est précisément ce bâtiment que j'aurais choisi. Votre enquête doit vous donner les éléments pour asseoir cette hypothèse. Je n'insiste donc pas.

Donc il y a eu malveillance.

Donc une main criminelle a consommé la catastrophe.

Qui? un matelot? ou un étranger?

Les antimilitaristes, ceux de la C. G. T. comme

ceux d'Hervé, sont avec moi pour soutenir avec énergie, que ce n'est pas un Français antimilitariste qui a consommé l'acte. L'antimilitariste peut, dans un moment d'égarement, rendre responsable les chefs, mais jamais les simples enrégimentés ; et d'ailleurs les chefs étaient-ils à bord ? non. Par conséquent, c'est un étranger.

Un étranger, patriote chez lui, n'a plus aucune considération d'humanité chez l'ennemi. Le mal qu'il peut faire est pour lui mission patriotique.

Donc, des deux hypothèses : le marin ou l'étranger, c'est l'étranger qui est rationnellement le coupable, eu égard aux sentiments d'humanité.

Mais, direz-vous, comment un étranger peut-il aller à bord d'un navire de guerre comme la *Liberté*, et mettre le feu aux soutes ? C'est de la folie, c'est de l'imagination pure !

Non pas.

Ce n'est pas de la folie. Ce n'est même pas de l'imagination : c'est la réalité.

La preuve ?

La voilà :

(Naturellement pour que le fait puisse se produire, c'est toujours vers le minuit ou une heure du matin qu'il faut agir ; et précisément c'est à ces heures propices que toutes les catastrophes se sont produites : *Lagoubran*, *l'Éna*, la *Liberté*...)

Ecoutez.

Le 20 septembre 1911, je me suis rendu, à minuit et demi, à bord du cuirassé d'escadre *Condorcet* (capitaine de vaisseau de Bon) qui était au mouillage en rade de Golfe Juan. Je m'y suis rendu avec l'aide d'un canot à pétrole, et je vous garantis qu'il faisait son petit pétard sur la mer et dans le silence de la nuit. Et le canot n'était pas un youyou de baigneur, il avait dix mètres, s'il vous plaît.

Eh bien ! avec cet appareil, sans gêne aucune directement j'ai atteint le *Condorcet*, j'ai grimpé à la coupée et... je n'ai vu personne.

J'ai fait le simulacre de préparer l'incendie à bord et je suis redescendu, trois quarts d'heure après.

Le lendemain matin, le capitaine d'armes a reconnu officiellement — j'ai six témoins : deux second-mâtres, deux ouvriers-mécaniciens et deux réservistes, sans compter les autres — a reconnu officiellement ce que j'avance.

Et voilà.

Et voilà comment on peut faire sauter toute une escadre en France.

Je suis, Monsieur le Ministre, à votre disposition pour l'enquête que vous voudrez bien ordonner, et je vous présente, avec mes salutations respectueuses, le vœu que je voudrais vous voir exaucer : la sécurité des marins *par la discipline d'en haut*.

LOUIS BÉRENGER.

5, rue du Jardin des Plantes,  
Marseille.

---

## ... son fils et Lanes

---

On nous écrit :

Le mois dernier, un régiment arrivait après une longue marche près de Valmont (Seine-Inférieure).

Ces troupes avaient pris part aux manœuvres du 3<sup>e</sup> Corps d'armée ; elles étaient exténuées de fatigue et elles espéraient bien, comme on le leur avait promis, cantonner à Valmont.

Mais un contre-ordre enjoignit au régiment de continuer sa marche plusieurs kilomètres au-delà.

Nos soldats, croyant à une nouvelle manœuvre, que leurs chefs jugeaient nécessaire, repartirent sans broncher.

Mais quand ils furent campés, ils apprirent la cause du contre-ordre, et alors s'élevèrent de véhémentes protestations.

C'est que M. le sénateur Lannelongue villégiature près de Valmont. M. le sénateur chasse et la dernière réunion fut brillante. Son principal hôte n'était rien de moins que M. André Fallières, notre gracieux dauphin.

Un si considérable personnage, hôte du non moins considérable sénateur, ne pouvait être dérangé dans les plaisirs de sa chasse par ce régiment de croquants.

Et voilà pourquoi nos soldats harassés, qui croyaient l'étape finie, durent se remettre en route et recharger Azor sur leurs épaules endolories.

#### De l'Humanité :

Il paraîtrait que M. Lanes, gendre de M. Fallières, troquerait prochainement sa trésorerie de Versailles qui lui rapporte quarante-cinq mille francs, contre celle de Bordeaux, *qui en rapporte plus de cent mille.*

C'est impudent, c'est cynique, c'est scandaleux. Cela est.

Et il y a en France des tas de gens convaincus que M. Fallières est un honnête homme !

Y en a-t-il tant que cela ?

---

*Notre service de bandes pour nos abonnés est préparé tous les vendredis. Si une demande de changement d'adresse ne nous parvient que le samedi, le changement ne peut être fait que la semaine suivante.*

*Nous prions donc nos abonnés de nous prévenir au moins huit jours à l'avance pour éviter tout retard.*

---

## Au Cinéma



### La lâcheté suprême.

— Peuh ! Qu'est-ce que c'est ça, le Congo ? Des terres incultes, dont il n'y a rien à tirer. Nous n'allons pas, pour si peu de chose, nous battre avec l'Allemagne!...

Ainsi prêchent les bons apôtres qui, stylés par le ministre Gaillaux-Tardieu, s'efforcent de préparer l'opinion publique au lâche abandon de notre colonie. On anesthésie le malade avant de l'amputer...

Mais, cette fois, le malade n'a pas l'air du tout disposé à subir l'opération. Et nous assistons à un réveil du sentiment national très réconfortant. « Si le Congo n'a aucune valeur, se demandent tous les Français pourquoi l'Allemagne y tient-elle si fort ? »

Léon Bailby, qui a écrit là-dessus une série d'articles tout à fait remarquables, disait l'autre jour excellemment :

Voltaire, qui en politique n'était qu'un sot, avait parlé avec mépris du Canada et de ses « quelques arpents de neige ». Les milliers de kilomètres de terres sauvages au Congo dont parle le cabinet Cail- laux nous ont été acquis, — il l'a sans doute oublié, — par l'héroïque effort des Brazza, des Crampell, et des centaines de soldats qui sont tombés sur ce sol aujourd'hui deux fois français.

On pouvait, à la rigueur, discuter d'un abandon partiel, si l'Allemagne avait traité de bonne foi et était

restée fidèle à l'engagement pris par M. de Kiderlen de renoncer à toute revendication allemande sur le Maroc.

Mais il n'en est rien. L'âpre discussion continue. Le marchandage de la chancellerie allemande est si prolongé, si tortueux, qu'il nous révèle d'avance tous les pièges qui nous attendraient, si jamais nous signions l'accord boiteux auquel Berlin a tant de peine à se résoudre.

Ce n'est donc pas le moment d'aller au-devant des prétentions allemandes, et de dénigrer la possession bien réelle qu'elle nous demande en échange d'une marchandise qu'elle ne possède pas.

Que si l'accord ne doit pas aboutir, nous nous en consolerons sans peine. Il nous restera le Congo, cette « terre sauvage » qui nous est chère ; il nous restera aussi l'approbation et l'appui des puissances qui ont signé à Algésiras, et qui voient de quel côté est la mauvaise foi.

Pour sortir de l'impasse où nous sommes si bêtement engagés, n'est-ce pas, en effet, de ce côté qu'il faudrait chercher une issue ? N'est-il pas temps d'en appeler aux autres puissances, qui ont contresigné l'acte d'Algésiras, et de les faire juges des procédés de l'Allemagne ?

### Bijoux indiscrets.

Il n'est pas trop tard pour parler encore d'elle. *L'Intransigeant* publiait, l'autre soir, ce troublant écho :

Il est tout à fait étrange que cette affaire ne soit pas aujourd'hui définitivement enterrée avec la malheureuse femme qui en a été la victime.

Or, les bruits les plus bizarres et les plus précis circulent toujours. Ils s'affirment même. Des propos de familiers (qui furent témoins) ont fait leur chemin ; on

rappelle certaine dépêche qui, envoyée dans le premier moment d'affolement, avouait une blessure dont on n'a plus parlé depuis. Pourquoi ?

On dit en outre qu'une enquête judiciaire était commencée et qu'elle a été arrêtée sur l'intervention de deux anciens ministres fort influents à la Justice, et pour cause.

On dit enfin que le corps de la jeune femme qui avait été inhumé, nous disait-on, avec tous ses magnifiques bijoux, a été depuis, dans le plus grand mystère, livré à l'incinération. La famille de la défunte a-t-elle aussi brûlé ses perles ?

Toutes ces questions se posent à demi-voix. On ne parle que de cela dans le petit monde des boulevards et des théâtres ; il faut donc bien l'enregistrer.

D'autres « on dit » circulent, dont on s'étonne que le parquet ne soit pas ému. Qu'Edwards ait fait déterrer Lantelme pour lui reprendre son collier de 500.000 francs, cela n'a rien que de très naturel : nous n'avons pas besoin de ce trait pour être fixés tout ensemble sur l'ostentation et la rapacité juives. Mais on nous a donné tant de détails contradictoires sur la mort de la jeune femme qu'on se demande où est la vérité. Comment un juge d'instruction n'a-t-il pas été commis pour essayer de l'établir ? Est-ce parce qu'un Juif, cinquante fois millionnaire, ne rend pas de comptes à la justice du pays où il daigne choisir ses favoris ?

Est-il vrai que le corps de Lantelme portait au cou des traces de strangulation ? Est-il vrai qu'Edwards fut « blessé », comme l'annonçaient étourdiment les premières dépêches ? Par quoi ? Par qui ?

Sur la scène d'un music-hall des boulevards extérieurs, une charmante petite danseuse au minois vicieux, Tanagra des Batignolles, porte une bague plus grosse et plus lourde qu'elle ; l'éclat

de ses brillants éclipsent les feux de la rampe. Est-ce que ce sont des cailloux... du Rhin ?

### « Raisons impérieuses »

Nommé gouverneur de l'Indo-Chine depuis tantôt six mois, M. Albert Sarraut ne se décide pas à quitter Paris. Tous les membres de son cabinet se sont embarqués dimanche à Marseille; mais M. Sarraut ne bouge pas... Est-ce sa grandeur qui l'attache au rivage ?

« Pour déterminer le gouverneur général à retarder son départ en de semblables conditions, dit très sérieusement une feuille du matin, il a fallu d'impérieuses raisons. »

Les « raisons » sont, en effet, fort impérieuses, et Maurice Sarraut, le bon grand frère, n'en a que trop éprouvé la force.

Depuis quelque temps, Albert est en proie à une crise sentimentale qui menace d'altérer sa bonne humeur gasconne. Il ne roule plus les yeux, ni même les *r* : ses amis ne le reconnaissent plus.

Jusqu'à ce jour, on n'a guère trouvé qu'un remède à ce genre de maux : c'est le voyage. C'est pourquoi, pour distraire le pauvre jeune homme, sa famille résolut de lui faire voir du pays. Aussitôt Maurice qui, par *la Dépêche de Toulouse*, règne sur la moitié de la France, usa de son pouvoir sur les conseils du gouvernement, et Albert Sarraut fut immédiatement promu proconsul d'Indo-Chine.

Partira-t-il ? Ne partira-t-il pas ?

L'autre jour, M. Albert Sarraut est allé voir *Bérénice* aux Français. Et depuis lors, il ne cesse

d'exhaler la plainte si tendrement mélancolique de l'inconsolable Antiochus :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui !

### La tournée Jaurès.

Trois de nos compatriotes ont bien voulu cette année traverser l'Océan pour rappeler aux Américains les charmes et les douceurs de la langue française. Ce sont M. Jean Jaurès, Mme Janè-Cattulle Mendès et Mlle Gaby Deslys.

Les conférences qui eurent le plus de succès furent celles de Mme Mendès, et sans doute il ne serait pas galant de s'en étonner; mais il faut bien reconnaître que la gracieuse femme de lettres n'avait pas seulement sur le tribun socialiste tous les avantages dont s'est plu à la parer une généreuse nature.

Assurément, les Argentins trouvaient plus agréable de suivre sur la scène la fine silhouette d'une de nos plus élégantes parisiennes que d'y voir s'essouffler un gros homme balourd, opaque, hirsute et suant, qui pérorait à ventre déboutonné. Et la jolie voix de la conférencière leur parut plus harmonieuse que le clairon nasillard du militant révolutionnaire.

Mais d'autres raisons expliquent cette différence d'accueil. La plus certaine, c'est qu'il y avait, décidément, dans l'évangélisation de cet apôtre à dix mille francs l'heure, un paradoxe trop effronté. Rappelez-vous ce qui fit la gloire et la fortune d'Aristide Bruand. Les filles, les « vadrouilleurs » et les snobs qui fréquentaient son cabaret de Montmartre, trouvaient plaisir à s'entendre saluer, dès qu'ils en franchissaient le seuil, par le refrain devenu classique : « *Oh! la la, c'te gueule, c'te binette!* » Et quand on les avait abreuvés suffi-

samment d'invectives et d'ordures, ils se retiraient satisfaits.

Il est incontestable que le manager de la tournée Jaurès s'est inspiré du même principe. Inviter les capitalistes de l'Argentine à payer très cher un fauteuil d'orchestre pour se faire engueuler par le plus fort gueuloir d'Europe, il y avait là, sans contredit, une idée fort intéressante. C'était renouveler l'entreprise de Bruand sur un plus vaste théâtre.

Mais le tort de l'impresario fut d'être trop gourmand. Demander aux riches Argentins cent francs par tête pour se payer la leur, c'était excessif. Et voilà pourquoi la « bête oratoire » a dû danser et mugir devant les banquettes.



#### « A bas la République ! »

Dans la *Tribune Ariégeoise*, « journal républicain », un grand article intitulé : « A bas la République ! »

La manchette du journal indique que la *Tribune Ariégeoise* est, en outre, l'« organe de la Fédération-radical-socialiste ariégeoise ». Si les fédérations radicales-socialistes se mettent à crier : « A bas la République ! » avec un pareil entrain, qu'est-ce que vont pouvoir trouver les royalistes ?

Il est vrai que ce cri hostile, dans la bouche de notre confrère ariégeois, ne signifie guère qu'une chose : c'est que le sénateur Delpech continue à ne pas être content du ministre Delcassé. Ainsi quand M. Millerand qualifiait la troisième République de « régime abject », cela voulait dire simplement qu'il ne faisait pas partie du ministère.

#### Un nouveau Confrère.

L'Assemblée générale du Syndicat des ouvriers casquettiers de Paris a voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant qu'il y a à Paris des milliers d'ouvriers casquettiers ne connaissant que la langue israélite ;

« Considérant que, pour le développement moral et l'aboutissement de leurs revendications, il n'existe qu'un moyen de propagande, et que cette propagande ne peut être générale et efficace que dans un journal ;

« Considérant qu'aucune feuille de ce genre n'est éditée à Paris, et qu'en conséquence les ouvriers ne peuvent lire que les organes bourgeois de Varsovie. Londres, etc., organes dans lesquels il leur est impossible de discuter leurs intérêts ;

« L'Assemblée générale approuve la création d'un journal et décide d'y participer par une subvention de 100 francs.

« Donne mandat à ses délégués de défendre dans le journal, non seulement les intérêts des casquettiers, mais ceux de la classe ouvrière tout entière.

« Attendu qu'il n'y a qu'un ennemi commun, le patronat, l'Assemblée émet le vœu que le journal ne serve pas à isoler les ouvriers israélites des ouvriers français, mais, au contraire, à créer et resserrer les liens entre les prolétariats israélites et français et à les réunir dans la lutte. »

Nous souhaitons bon succès à notre nouveau confrère. Nul doute que bientôt il élargisse son programme en menant une vigoureuse campagne contre les ouvriers français qui, dans Paris même, viennent faire concurrence aux ouvriers israélites. Cet état de choses est intolérable.

De même, il faut espérer que *La Casquette israélite*, organe indépendant, obtiendra une modification à la loi sur le repos hebdomadaire. Le

jour de chômage sera désormais fixé le samedi, pour permettre aux casquettiers de remplir leurs devoirs religieux.

Ajoutons que la création de ce journal spécial évitera aux prolétaires juifs la difficile étude d'une nouvelle langue. En effet, ils seraient obligés d'apprendre le français en lisant *l'Humanité*, c'est-à-dire qu'ils n'arriveraient jamais à le savoir.

#### Incendie volontaire.

Une bien amusante histoire, qui n'a pas eu dans la presse le succès qu'elle méritait.

Un industriel avait inventé un merveilleux produit propre à éteindre instantanément les plus terribles incendies.

Vous n'ignorez pas (pour peu que vous ayez inventé quelque chose) comment sont reçus les inventeurs qui viennent proposer leurs inventions dans les ministères.

Et c'est pourquoi vous serez surpris d'apprendre que notre industriel fut pris immédiatement en haute considération par l'administration à laquelle il avait offert son produit et qu'on se mit à sa disposition pour faire, aux frais de l'Etat, les expériences nécessaires...

(Ah! j'avais oublié de vous dire que l'inventeur était proche parent d'un haut fonctionnaire.)

— Nous allons vous confier, lui dit-on, à une commission triée sur le volet, qui vous accompagnera dans la forêt de Fontainebleau. Une fois là, on vous allumera, en plein air, un petit incendie

artificiel. Quand ça flambera bien, vous procéderez à l'extinction des feux; et, la valeur de votre produit étant ainsi démontrée, l'Etat vous fera une commande sérieuse. Vous ignifugerez les bâtiments nationaux, le Panthéon, Notre-Dame, le Louvre et l'Obélisque.

Par une belle matinée de la fin de septembre, la commission et l'inventeur s'en allèrent donc faire cette petite partie de campagne.

Une fois en forêt de Fontainebleau, exactement entre le Polygone et la Salamandre, on jeta sur un tas d'herbes sèches et de branchages une allumette spécialement fournie par la Régie, et préalablement enflammée.

Le succès fut inespéré. Au bout d'un quart d'heure les vieux arbres commençaient à flamber, et le spectacle était véritablement néronien.

C'est alors que les fonctionnaires se tournèrent avec confiance vers l'inventeur.

— C'est le moment de faire comme Pyrrhus et d'éteindre plus de feux que vous n'en avez allumés.

L'inventeur réfléchit un moment, puis hochâ la tête d'une façon très compétente... et enfin, donna un excellent conseil :

— C'est le moment, dit-il, d'appeler les pompiers... Je ne connais que ça... C'est d'ailleurs leur métier d'éteindre les incendies.

Il n'y avait pas de pompiers sur les lieux. Mais un bataillon d'infanterie, qui manœuvrait dans les environs, se rendit promptement maître du feu.

On ne dit pas si l'administration des domaines va être poursuivie pour incendie volontaire.

C'est égal, si nous avons seulement dix inven-

teurs comme celui-là (aussi bien pistonnés, s'entend) nos forêts ne feront pas long feu.

❧

Nouveau Théâtre du Château-d'Eau.

Après une brillante série de « *La Fille de Mme Angot* », MM. Dufrenne et Grandjean nous annoncent « *Véronique* », l'exquise opérette de Messager. Tout Paris ira au Château-d'Eau entendre cette charmante musique et les excellents interprètes choisis pour les principaux rôles : MM. Lucien Noël, Chambéry, Henriel, Roger Léry, Mmes Nélodia, Van Heim, Zélie Weil, Gédey, etc. Téléphone 439-05.

~~~~~

*L'ŒUVRE* dit tout ce que ne disent pas les autres.

*L'ŒUVRE* est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

*L'ŒUVRE* ne dit jamais d'injures ; la vérité lui suffit.

*L'ŒUVRE* est le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas *L'ŒUVRE*.

❧

---

# L'Invasion Juive

---

L'année dernière, c'était M. Weyl qui, sous le pseudonyme de Guy Launay, faisait au *Matin* le compte-rendu des pièces nouvelles. Le *Matin* crut devoir le « remercier » pour deux raisons, l'une qui fut donnée publiquement, l'autre qu'on nous laissa deviner. La première, c'est que M. Weyl était un auteur dramatique ; la seconde, c'est que M. Weyl était — et sans doute est encore — israélite. Or, on commençait à trouver un peu partout que la critique juive devenait encombrante.

Voilà pourquoi le *Matin* s'étant privé des services de M. Weyl, parce qu'il était Juif et composait des pièces, a choisi pour le remplacer M. de Porto-Riche.

❧

(Entre parenthèses, il ne serait pas inutile de savoir comment a été obtenu ce nom bizarrement composé d'un mot d'apparence portugaise et d'un mot qui semble français. Est-ce avec intention que celui qui le porte n'a pas achevé de le traduire, comme pour mieux signifier, par

cet assemblage symbolique, que, s'il a jugé plus avantageux de parler notre langue, ce demi-Français entend bien laisser à l'étranger la meilleure moitié de lui-même? Est-ce conscience, orgueil ou modestie?

Logiquement, le nouveau rédacteur du *Matin* devrait s'appeler *Port-Riche*, ou *Porto-Ricco*.

Et l'on s'explique bien encore à quel usage d'Israël les ascendants de M. de Porto-Riche doivent leur dénomination géographique; mais on s'explique moins aisément l'origine de leur particule. Nous connaissons beaucoup de Lyon, de Caen, de Carcassonne, de Fribourg, etc.; nous en connaissons même un peu trop; mais aucun d'eux ne s'appelle Georges de Lyon, Abraham de Caen, Isaac de Carcassonne. Pourquoi donc Georges de Porto-Riche?

Fermons la parenthèse.)



Tout ce qu'il y a d'intéressant dans le premier article du nouveau rédacteur du *Matin*, c'est qu'à propos de Pickwick il part en guerre en brandissant la bannière d'Israël.

L'Odéon, dit-il, nous promet un *David Copperfield*, et nous savons qu'un théâtre de genre se préoccupe déjà de *Martin Chuzzlewit* et de son vertueux héros, M. Pecksniff. La bonne idée, l'excellente leçon!

En effet, à peine sortie d'une période de libertés peut-être imprudentes, voici la littérature engagée dans une ère d'hypocrisie noire. Les impatientes et les satisfaits de certains groupes mettent la vertu à la mode.

Costume de circonstance. De divers côtés, on agite et compromet les mots les plus sacrés pour atteindre ou consolider ses ambitions. L'avènement prochain de M. Pecksniff à la scène, de ce Pecksniff qui symbolise la tartuferie universelle, ne manquera pas d'imprimer un dégoût salutaire aux jeunes gens chez lesquels subsiste encore un peu d'indépendance et de désintéressement.

*Quès aco?* comme parlent les Portugais. Où sont les « impatientes » et les « satisfaits » que M. de Porto-Ricco se dispose à pourfendre? Où est le « certain groupe »?

Si le vieux Juif entend habiller de cette imposture la réprobation qu'ont partout provoquée dans le pays de Racine et de Marivaux les dégoûtantes imaginations de vieillard sadique, dont la Renaissance, l'hiver dernier, osa nous offrir le spectacle, s'il essaie de déguiser en pères fouettards ou en fils La Pudeur les écrivains français qui ont essayé d'exprimer la répulsion que leur inspire la pornographie juive, si tous ceux qui ne proclament pas avec Léon Blum que le *Vieil Homme* est un chef-d'œuvre sont des « tartufes universels », que M. Georges de Porto-Riche veuille bien le dire sans « hypocrisie », puisqu'il dispose aujourd'hui de la tribune du *Matin*, et nous n'aurons pas besoin d'en feuilleter longtemps la collection pour trouver dans son propre journal tout ce qu'il faut pour lui répondre.

Ce sera même un petit jeu aussi divertissant qu'instructif.



## M<sup>on</sup> BERNOT Frères

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 26 septembre.

Du rapport du gérant, il résulte que le chiffre d'affaires de l'exercice 1910-1911, clôturé le 30 juin, s'est élevé à 25.734.218 fr. 63, en augmentation de 1 million 481.691 fr. 95 sur l'exercice 1909-1910 et que le montant des bénéfices a été de 623.543 fr. 40, en augmentation de 166.419 fr. 63 sur l'exercice précédent.

La répartition approuvée par l'Assemblée se résume comme suit :

|                                                                                         |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1 <sup>o</sup> Dividende de 37 francs par cinquième d'action . . . . .                  | 129.500 »  |
| 2 <sup>o</sup> Participation aux bénéfices des employés, livreurs et ouvriers . . . . . | 61.500 »   |
| 3 <sup>o</sup> Réserves et amortissements . . . . .                                     | 432.543 40 |
| Total . . . . .                                                                         | 623.543 40 |

Le tonnage total livré par la Société Bernot, en bois, charbons, coques, pendant l'exercice, à Paris et dans les succursales, s'est élevé à 561.438.190 kilogs, en augmentation de 53.577.794 kilogs sur l'exercice précédent.

Le bénéfice moyen par 1.000 kilogs a été de 1 fr. 11, soit cinq centimes et demi par sac de 50 kilogs ; il avait été de quatre centimes et demi pour l'exercice précédent.

Sur 100 francs de combustibles livrés, la Société n'a réalisé qu'un bénéfice de 2 fr. 423, mais en raison du chiffre d'affaires traité, ces résultats ne peuvent que donner satisfaction aux actionnaires.

Le gérant a d'ailleurs exposé à l'Assemblée que la vente à petit bénéfice et la livraison à poids certain, soigneusement contrôlé au départ des chantiers, par des employés responsables, ont été la cause du succès de la Société Bernot dans un commerce où l'acheteur doit surtout compter sur la loyauté du fournisseur.

Un acompte de 12 francs par cinquième d'action a été versé en mars ; le solde, soit 25 francs nets par cinquième d'action, sera payable dans les agences du Crédit Lyonnais, à partir du 15 décembre, contre remise du coupon 42.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

### Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M

Aix-les-Bains, Chatelguyon, (Riom), Evian-les-Bains, Fumades-les-Bains (Saint-Julien-les-Fumades), Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Royat, Saint-Gervais, Thonon-les-Bains, Uriage (Grenoble), Vals, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble. Minimum de parcours simple : 150 kilom.

Prix. — Les deux premières paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré à un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général pendant la durée de villégiature de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

### Exposition Internationale de Turin

Trains spéciaux à marche rapide, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, « Paris-Turin » les 7, 14, 21 et 28 octobre 1911.

Réduction : 70 à 80 %.

Prix (aller et retour) : 1<sup>re</sup> classe : 49 fr. 25 ; 2<sup>e</sup> classe : 29 fr. ; 3<sup>e</sup> classe : 19 fr. 25.

Départ de Paris : 2 h. 40 soir ; arrivée à Turin : 8 h. 55 matin.

Le retour pourra s'effectuer, au gré des voyageurs, dans un délai de vingt jours.

Les billets sont délivrés :

Jusqu'au 6 octobre à midi pour le train spécial du 7 octobre ; du 1<sup>er</sup> au 13 octobre, à midi, pour le train spécial du 14 octobre ; du 8 au 20 octobre, à midi, pour le train spécial du 21 octobre ; du 15 au 27 octobre, à midi, pour le train spécial du 28 octobre.

Le nombre des places est limité pour les trains partant les 7 et 21 octobre.

## Les Amis de nos Amis

Il n'est pas de jour où quelqu'un de nos amis ne nous prie de lui envoyer d'anciens numéros de *l'Œuvre* pour les faire lire dans son entourage. C'est là, en effet, la meilleure propagande, et nous avons bien souvent regretté de n'avoir pas les moyens matériels de l'organiser méthodiquement.

Pourtant, cette année, nous croyons pouvoir être en mesure de répondre au désir si souvent exprimé par nos amis, et, avec leur concours, nous devons élargir considérablement notre champ d'action. Il leur suffira d'inscrire sur la dernière page du présent numéro les noms et les adresses des personnes qui peuvent s'intéresser à notre *Œuvre* et conspirer avec nous au relèvement de la France.

Nous recevons très souvent des lettres ainsi conçues : « Je ne connaissais pas *l'Œuvre* ; un numéro m'en est tombé par hasard entre les mains, et j'ai eu le plaisir d'y trouver tout ce que je pense. Bravo ! Continuez, et comptez-moi parmi les vôtres. »

Il y a des milliers de Français qui nous écriraient la même chose, s'ils savaient plus précisément ce que nous faisons. Ce sont ceux-là qu'il nous faut découvrir ensemble et grouper, si nous prétendons mener à bien notre œuvre de régénération nationale.

### Liste des Personnes à qui l'on pourrait envoyer utilement un spécimen de L'ŒUVRE

NOMS

ADRESSE

N.-B. — Si vous voulez bien nous autoriser à faire l'envoi de votre part, avec l'obligeance de signer cette liste. Dans ce cas, nous joindrons au spécimen une circulaire sous enveloppe fermée, affranchie à 10 centimes. En voici le texte :

« Vous recevrez par ce même courrier un numéro spécimen de L'ŒUVRE, qu'il nous est particulièrement agréable de vous offrir, car c'est M. X..., qui a bien voulu nous indiquer votre adresse. »

Il est bien entendu que si la présente liste n'était pas signée, nous ferions l'envoi du spécimen sans circulaire et sans aucune mention.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....

(adresse) .....

déclare m'abonner pour un an <sup>(1)</sup>, pour six mois <sup>(1)</sup> à **L'ŒUVRE** à dater du .....

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs** <sup>(1)</sup>, **six francs** <sup>(1)</sup>.

Veillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs** <sup>(1)</sup>, **six francs** <sup>(1)</sup>.

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de *L'ŒUVRE*, 220, Fg St-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>)



Paraîtra le 25 octobre :

### LA FIN DU RÉGIME ABJECT



## Où allons-nous ?

Un gros volume contenant toutes les réponses à l'enquête de *l'Œuvre* sur le prochain régime, avec une introduction et un épilogue, par *GUSTAVE TÉRY*.

Prix du volume par souscription : 5 francs

Il suffit de souscrire à *L'ŒUVRE*  
pour recevoir le volume dès qu'il sera paru.





Vient de paraître

*Demandez partout*

**Le**  
**RÉVEIL**

PAR

**URBAIN GOHIER**

Un volume de 350 pages : **1<sup>fr</sup> 25**

---

*Le Gérant : GARDANNE.*

Imp. spéciale de *l'Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris